



جامعة مولاي إسماعيل
UNIVERSITÉ MOULAY ISMAÏL



كلية الآداب والعلوم الإنسانية
FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

ÉLÉMENT DE MODULE
LANGUE ET TERMINOLOGIE
FILIÈRE
SOCIOLOGIE
SEMESTRE : S2

GROUPES : 1, 2, 3,4
ENSEIGNANTE : NAÏMA OUAMMOU

COURS 1

Ce cours est destiné aux étudiants de la filière de sociologie, semestre deuxième, groupes (1,2, 3, 4). Il est axé sur les objectifs suivants :

- Réactiver et consolider les acquis de base en langue française pour permettre à l'étudiant de combler les lacunes accumulées durant son cursus pré-universitaire ;
- Prendre conscience que le champ lexical est une porte d'accès au sens d'un texte et que chaque concept peut renvoyer à une pluralité de réalités possibles ;
- Elucider quelques concepts de base développés dans la sociologie .
- Développer le sens de l'analyse afin de parvenir à mieux cerner les acceptions des concepts utilisés dans le domaine de la sociologie.

Pour atteindre de tels objectifs, nous proposons des contenus linguistiques se rapportant à l'étude du champ lexical. Ces contenus sont proposés non pas dans le cadre général de la langue française, mais dans leur rapport à la spécialité sociologique du profil de notre public. Des extraits de textes à tonalité sociologique seront proposés dans ce cadre.

I- Le champ lexical

Un lecteur attentif perçoit vite que plusieurs mots ont un lien de sens entre eux. La complicité des mots peut être telle que, d'une phrase à l'autre, le lecteur développe le sentiment que l'auteur lui parle d'une même réalité sous divers angles: les mots qui créent cet effet sont ceux qui forment entre eux un champ lexical.

Par exemple supposons que l'on ait rencontré dans un texte les mots suivants: *fait social, loi, société, communauté, groupe, rapports, individus, normes, socialisation, habitus, subjectif*, etc; on pourrait les regrouper autour de la notion de sociologie. Cet exemple illustre la notion de champ lexical. On peut concevoir d'autres regroupements selon le contenu du texte source.

1- La notion de champ lexical

Un champ lexical est un ensemble de mots qui se rattachent à une même réalité dont parle le texte ; celle-ci en est le thème. Dans l'exemple proposé, tous les mots peuvent être reliés d'une façon ou d'une autre à la notion de *sociologie*. Ils en constituent le champ lexical. Les mots d'un champ lexical peuvent appartenir :

- à une même famille (*société, social, sociologique, socialement*);
- référer à un même domaine (*sociologie, science, étude, échantillon, population, organisation*) ;
- ou avoir un rapport étroit avec un thème (*société, culture, comportement, tribu*).

Un champ lexical est formé de mots appartenant à des classes grammaticales différentes (*verbe, nom, adjectif, adverbe, etc.*). Il ne faut pas croire que tous les mots d'un champ lexical soient des synonymes bien qu'on puisse en rencontrer certains.

Le champ lexical qui traverse un passage ou un texte entier en détermine le thème, c'est-à-dire ce dont il est question dans le passage ou le texte. Ainsi nommer le champ lexical, c'est dire quel est le thème du paragraphe ou du texte en question. Pour repérer le champ lexical d'un texte, il faut :

- Relire le texte en faisant attention au vocabulaire employé.
- Retrouver le thème le plus représenté.
- Souligner tous les mots qui se rapportent à ce thème dominant.

Prenons comme exemple le passage suivant tiré de l'ouvrage « *Communauté et société* » de Tönnies.

Doc.1

*(...) Tout ce qui est confiant, **intime**, **vivant** exclusivement **ensemble** est compris comme **la vie en communauté**. **La société** est ce qui est **public**, elle est **le monde** ; on se trouve au contraire en communauté avec **les siens** depuis la naissance, **lié** à eux dans le bien comme dans le mal. On entre dans la société comme en **terre étrangère**.*

(Ferdinand Tönnies : « *Communauté et société* »- 1887

Les mots mis en gras forment le champ lexical qui réfère à la vie sociale et à la célèbre distinction entre la communauté et la société du sociologue Tönnies. Deux modes de regroupement, deux formes de la vie sociale que l'on observe chez les hommes.

Le champ lexical est ainsi l'un des premiers moyens d'accès pour appréhender la signification d'un texte ou d'un discours. Les mots (*intime, vivant, ensemble, communauté, les siens*) traduisent l'idée selon laquelle le groupe organisé sous forme de communauté est un ensemble cohérent, au sein duquel chaque individu possède un statut particulier, contrairement aux rapports qui lient les individus au sein de la société.

L'analyse d'un texte part donc du niveau lexical de celui-ci. En effet, en trouvant tous les mots qui sont reliés les uns aux autres dans un paragraphe ou dans un

texte entier, il est possible d'en dégager l'idée centrale et le thème abordé, mais également les concepts de base relatifs à un domaine de recherche en particulier.

L'appréhension du texte passe aussi par la définition des concepts de base. Dans ce sens, pour identifier les concepts clés dans un passage, il faut :

- Retenir les seuls mots ou expressions pertinents
- Rejeter les termes de relation entre les idées : facteur, effet, impact, conséquence, cause...
- Rejeter les mots qui n'apportent pas d'information supplémentaire : caractérisation, contribution, étude, tendance, enjeu...
- Eliminer les mots vides : comment, le, la, du, ce....

Dans le doc.1, Tönnies insiste sur les concepts de *communauté* et de *société*, deux concepts qui font partie de la sociologie pure qu'il élabore par la suite. Les notions de *communauté* et *société* mettent en évidence deux configurations sociales et nécessitent un éclairage mettant l'accent sur la définition de ces deux concepts d'un point de vue sociologique.

En termes de ce premier cours, nous vous invitons à définir ces deux concepts en prenant en considération le contexte intellectuel et historique de leur émergence et leur rapport à la sociologie en particulier. Nous vous invitons également à analyser ces deux concepts selon la conception de Tönnies. Des éléments de réponse seront apportés à ces questionnements dans le cadre de notre deuxième cours.